Une couverture complète lors de vos voyages

Vous prévoyez une escapade citadine, des vacances à la plage ou une virée à vélo? Avec l'assurance de voyages Intertours, vous composez exactement l'offre zéro souci qu'il vous faut pour votre voyage. Les modules de base Assurance des frais d'annulation, Assistance aux personnes et Dépannage peuvent être souscrits séparément ou de manière combinée. Les modules complémentaires «Bagages», «Franchise pour véhicule de location», «Protection juridique pour les voyages» et «Frais médicaux à l'étranger» peuvent être souscrits en combinaison avec un module de base.

Modules de base

Assurance des frais d'annulation

Nous prenons en charge les frais pour vos vacances, voyages et séjours linguistiques lorsque vous ne pouvez pas partir, poursuivre votre voyage comme prévu ou devez l'interrompre prématurément.

Motifs possibles d'annulation:

- maladie, accident ou décès dont vous ou une personne proche êtes virtime
- événements naturels, grèves, actes de terrorisme, faits de guerre ou troubles
- insolvabilité d'un voyagiste
- Somme d'assurance (au choix): CHF 80 000, 100 000, 120 000, 200 000
- Franchise (au choix à partir de CHF 100 000): CHF 200, 400, 500, 1000, 5000
- Limite de prestations: CHF 2000 pour les billets, CHF 5000 pour les cours

Exemple:

Vous réservez deux semaines de vacances à la mer pour votre famille. Une grippe vous cloue au lit. Nous prenons en charge les frais d'annulation de tous les billets et de toutes les réservations d'hôtel

Frais d'annulation CHF 6150
Frais de traitement CHF 120

Total des frais pris en charge CHF 6270



Assistance aux personnes

Avec son assistance aux personnes, AXA est à vos côtés partout dans le monde et prend en charge les frais en cas d'urgence pendant votre voyage.

Nous vous aidons notamment dans les cas suivants:

- lorsque vous ne pouvez pas poursuivre vos vacances ou votre voyage comme prévu en raison d'une maladie, d'un accident ou d'un décès
- en cas de défaillance de votre moyen de transport
- lorsque votre destination est touchée par un événement naturel, une grève ou un incendie
- Somme d'assurance: CHF 1 mio.
- · Aucune franchise
- Frais de recherches: CHF 20 000

Exemple:

Un faux pas lors d'une randonnée. Complexe, la fracture doit être opérée d'urgence dans un hôpital local. Nous organisons votre retour ainsi que celui de votre famille.

Transport d'urgence à CHF 500 l'hôpital

Rapatriement dans un CHF 5000 hôpital suisse

Total des frais pris en charge CHF5500

Dépannage

Votre voiture tombe en panne, vous êtes impliqué dans un accident à moto, on vous a volé votre vélo électrique ou votre vélo de course a été endommagé lors d'une collision? Nous sommes là pour vous, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Nous nous chargeons de traiter le sinistre et prenons en charge les frais pour:

- le dépannage et le remorquage
- le rapatriement du véhicule
- le sauvetage et la recherche
- le retour (transport)
- Somme d'assurance: CHF 100 000
- Aucune franchise



L'assurance est valable en Suisse, en Europe et dans les États riverains de la mer Méditerranée (à l'exclusion de la Fédération de Russie, de la péninsule de Crimée, du Bélarus, de la Géorgie, de l'Arenénie, de l'Azerbaïdjan, de la Syrie, du Kazakhstan, de l'Égypte, du Liban, de la Libye, d'Israël et de Chypre).

Exemple:

Votre voiture tombe en panne et ne peut être réparée dans les 24 heures. Nous organisons la poursuite de votre voyage, pour vous et votre famille.

Dépannage et remor- CHF 250 quage

Nuitée supplémentaire CHF 120 Poursuite du voyage avec CHF 1000

Rapatriement du véhicule CHF 1400

Total des frais pris en

une voiture de location

harge CHF 2770





Modules complémentaires

Bagages NOUVEAU

Perdre ses bagages, c'est fâcheux et bien souvent cela coûte cher. Avec ce module complémentaire, vous recevez une indemnité financière si vos bagages emportés ou enregistrés sont perdus ou livrés en retard.

Nous prenons en charge les frais:

- lorsque vos bagages sont endommagés ou volés lors d'un voyage en avion, par exemple
- pour le remplacement des documents de voyage en cas de perte
- Somme d'assurance (au choix): CHF 1000 - 30 000
- Franchise (au choix): CHF 200 500



Exemple:

En descendant du train, vous constatez que tous vos bagages ont été volés. Nous prenons en charge les frais d'achat de nouveaux bagages, les achats nécessaires et le remplacement des documents de voyage.

Total des frais pris en		
Franchise	-CHF	200
voyage		
Coût des documents de	CHF	300
de première nécessité		
Frais pour les achats	CHF	600
Frais pour les bagages	CHF	1400

CHF 2100

Franchise pour véhicule de location NOUVEAU

Nous prenons en charge la franchise qui est due à la société de location de voitures ou à une entreprise d'autopartage en cas de sinistre casco survenant lors d'un voyage ou de

Nous prenons en charge la franchise dans le monde entier en cas

- collision
- endommagement
- vol du véhicule de location
- Somme d'assurance: CHF 10 000
- Aucune franchise

Exemple:

Pendant vos vacances en Italie, vous heurtez un mur avec votre voiture de location et endommagez fortement l'aile. Nous prenons en charge la franchise contractuelle prévue dans le contrat de bail pour les frais de réparation.

Prise en charge de la	
franchise	CHF2000

Monde entier

Protection juridique pour les voyages NOUVEAU

Un problème avec un hôtel, une compagnie aérienne ou un voyagiste? Avec le module complémentaire Protection juridique pour les voyages, vous bénéficiez d'une couverture en cas de questions juridiques et de litiges avant, pendant et après vos vacances.

Nous répondons à vos questions et vous soutenons en cas de litige, par exemple:

- après l'annulation d'un vol
- au sujet des dommages causés à des véhicules de location lors de voyages
- si votre hébergement présente des défauts
- pour les litiges en tant que patient ou patiente lors d'urgences à l'étranger
- Somme d'assurance: CHF 600 000
- Aucune franchise

Monde entier

Exemple:

charge

Vous partez pour les Seychelles en lune de miel. Un vol de correspondance ayant été annulé, vous perdez un jour de vacances et une nuitée dans un complexe hôtelier de luxe. Le voyagiste vous renvoie vers la compagnie aérienne. Ce n'est qu'après l'intervention d'AXA-ARAG que le voyagiste est disposé à vous payer une indemnité immédiate.

Économies réalisées grâce à l'intervention d'AXA-ARAG

Prestations versées par CHF 585 AXA-ARAG

Prestations versées par AXA-ARAG

CHF1985

Frais médicaux à l'étranger NOUVEAU

Avec Intertours, vous bénéficiez d'une couverture médicale optimale en cas d'urgence à l'étranger. Le module complémentaire «Frais médicaux à l'étranger» couvre les frais qui ne sont pas pris en charge par l'assurance-maladie et accidents, dans le monde entier, y compris dans les pays où les prix des prestations médicales sont élevés, comme les États-Unis, l'Australie, le Japon, l'Autriche ou la Grèce.

Nous couvrons les frais:

Liés aux traitements ambulatoires et stationnaires d'urgence, scientifiguement reconnus et adéquats, en dehors de la Suisse.

Important: Le module complémentaire «Frais médicaux à l'étranger» ne peut être souscrit qu'en combinaison avec le module de base «Assistance aux personnes»

- Somme d'assurance: CHF 500 000
- Aucune franchise



Dans le monde entier, sauf la

Pendant un voyage à Miami, vous devez subir d'urgence une opération de l'appendicite. Nous prenons en charge les frais qui ne sont pas couverts par l'assurance-maladie obligatoire.

Opération d'urgence de l'appendicite aux États-

51 000 env. CHF Couverte par l'assu-

rance-maladie obligatoire (double des frais d'env. CHF 6000 en Suisse)

Prise en charge de la différence

env. CHF 39 000

env. CHF

12 000



Vos avantages

- Vous ne payez que ce dont vous avez réellement besoin: notre assurance de voyages a une structure modulaire et souple.
- Des modules complémentaires individuels: complétez votre assurance de voyages par des modules parfaitement adaptés à vos
 - Une assurance zéro souci tout compris: l'assurance des frais d'annulation et l'assistance aux personnes vous protègent dans le monde entier. Et avec le dépannage, vous bénéficiez d'une couverture en Europe, et pas seulement en cas de panne.
 - Toujours à vos côtés: en cas de sinistre, 24h/24 et 7j/7. 365 jours par an.
- Un rabais de combinaison attrayant: en choisissant de combiner tous les modules de base, vous bénéficiez d'un rabais de 25%. Si vous souscrivez deux modules, le rabais est de 10%.